

Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 16 juin 2020 portant nomination des membres du Conseil supérieur de la Culture

A.M. 27-11-2023

M.B. 06-02-2024

La Ministre de la Culture,

Vu le décret du 03 avril 2014 visant à promouvoir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les organes consultatifs ;

Vu le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle, les articles 3, 4, 20 et 21 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juin 2014 portant exécution du décret du 03 avril 2014 visant à promouvoir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les organes consultatifs ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 08 mai 2019 portant exécution du décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle ;

Vu l'arrêté ministériel du 16 juin 2020 portant nomination des membres du Conseil supérieur de la Culture ;

Considérant qu'en raison de la démission de Madame Rachel BRAHY en date du 16 octobre 2023, le mandat de membre suppléant initialement attribué à Madame Bernadette BONNIER devient effectif ;

Considérant cependant le désistement de Madame BONNIER,

Arrête :

Article 1er. - L'article 1er de l'arrêté ministériel du 16 juin 2020 portant nomination des membres du Conseil supérieur de la Culture institué par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle est remplacé par :

« Sont nommés membres du Conseil supérieur de la Culture pour une durée de cinq ans :

	Effectifs	Suppléants
En qualité d'experts ...		
issu du monde de l'enseignement	HAJJI Radwan	GOOSSE Bruno
exerçant une profession d'artiste	SCHOOS Benjamin SERRON Dominique (f)	COYETTE Olivier PASTECCHIA Sonia
justifiant d'une connaissance pointue des politiques	SOTIAUX Daniel	

culturelles de la Communauté flamande, de la Communauté germanophone ou d'un pays membre de l'Organisation internationale de la Francophonie		
dont le profil complète ceux visés aux points a) à c)		

Article 2. - Le présent arrêté prend effet à la date de sa signature.

Bruxelles, le 27 novembre 2023.

La Vice-Présidente et Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des
Médias et des Droits des Femmes,

B. LINARD